

MISE EN DEMEURE

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/433/2022

MASCARA le : 30.11.2022

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mascara

Sous Direction Technique
Département réseaux d'accès

Le Directeur Opérationnel de Mascara

A

Monsieur KHALFAOUI NOUREDINE -
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à Quartier SIDI Cheick –DIV 45 Lots-N°17 -SAIDA.

Objet : Mise en demeure n° 04

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Lieu des travaux : Cité Redouane Hacine.

Contrat D'ADHESION : N°19/2021 du 14.04.2022.

ODS N° : 72/22 du 28/07/2022.

Vu votre engagement du 03.11.2022 dans le quel un délai à été arrêté de 04 jours pour achevie le projet Vu à votre absence depuis le 21.11.2022 ,je vous mets en demeure et je vous demande dés la réception de la présente mise en demeure de procéde à la réception du projet en quenstion.

Faute de non respect de vos engagement et vos obligations montionnés dans le contrat d'adhesion N°19/21 du 14.04.2021 .

Dans le cas où vous n'auriez pas procéde à la réception des travaux dans les (48) quarante huit heures Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du cantrat (l'article 34) la resiliation .

Important et particulièrement signalé .

Signé le DOT de Mascara.



BENYAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara (1)